



ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Concours interne et troisième voie

Spécialité : (néant)

Epreuve du jeudi 26 novembre 2020

SUJET

Epreuve : L'établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.

Durée : 1 h 00

Coefficient : 3

CONSIGNES : à lire avant de prendre connaissance du sujet

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni un nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.
- Le tableau numérique doit être établi sur la feuille quadrillée fournie ; Les réponses portées sur les copies et/ou feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- L'utilisation d'une calculatrice non programmable et de fonctionnement autonome est autorisée.
- Les résultats doivent être arrondis au dixième.

Le conservatoire de la ville d'ADMINVILLE doit présenter à la prochaine session du conseil municipal le bilan financier des adhésions réalisées l'année précédente.

Les tarifs sont pratiqués par catégories : enfants ou adultes, en fonction sont résidents ou non-résidents.

La cotisation annuelle s'élève à 300 € pour les enfants et à 350 € pour les adultes.

Sur ces cotisations, une réduction de 30 % est accordée aux résidents de la commune, et pour les membres d'une même famille un abattement de 45 € est appliqué sur le montant total des adhésions de la famille.

Pour un total de 480 adhérents :

- les deux tiers étaient des enfants dont le quart résidait hors de la commune,
- 60 % des adultes inscrits résidaient hors de la commune.

Par ailleurs, la proportion de parents d'enfant inscrit parmi les adultes adhérents atteint :

- la moitié des inscriptions d'adultes de la commune,
- contre seulement le tiers de celles hors commune.

À partir de ces données vous réaliserez un tableau numérique faisant apparaître le nombre d'adhérents dans chaque catégorie, les sommes perçues, les totaux correspondants ainsi que le total général.

Vous devrez également donner un titre à votre tableau.

